



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes

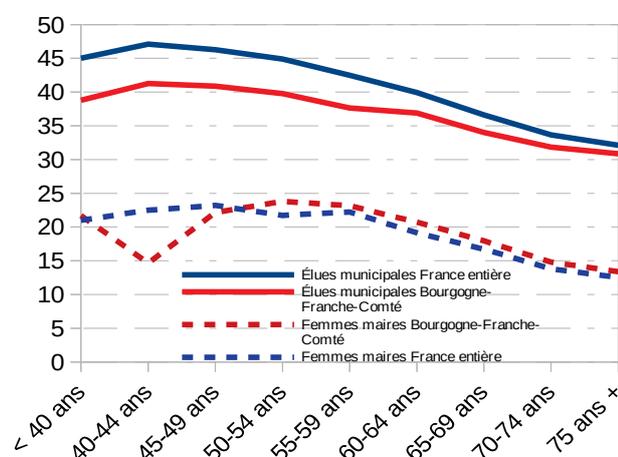
La parité progresse dans les conseils municipaux de Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, 36 % des élus des conseils municipaux en 2018 sont des femmes. Cette part a progressé depuis les élections de 2008, notamment sous l'impulsion des lois en faveur de l'égalité hommes-femmes en politique. La parité est presque atteinte dans les conseils des communes de 1 000 habitants et plus où la loi l'impose sur les listes. Ce n'est pas le cas pour les autres communes où 33 % de femmes siègent dans les conseils municipaux. Les élues sont plus jeunes que leurs homologues masculins. Il y a relativement peu de femmes à la tête des municipalités, moins d'un maire sur cinq, et en particulier dans les grandes communes.

7 mars 2019

Le taux de femmes élues décroît dès 50 ans

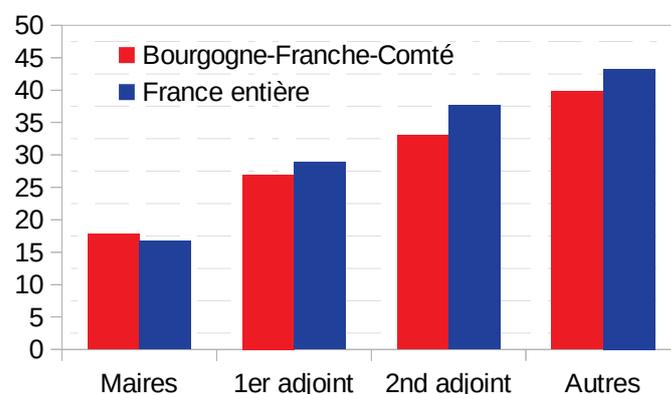
Taux de féminisation par âge des élus municipaux (en %)



Source : Ministère de l'intérieur, RNE situation mars 2018

Peu de femmes à la tête des municipalités

Part de femmes élues dans les conseils municipaux (en %)



Source : Ministère de l'intérieur, RNE situation mars 2018

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.41 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté N° 78
www.insee.fr, rubrique statistiques

Les taux de femmes maires et de femmes élues sont disponibles par département.